

Dépôt du rapport financier 2021

Prenez avis que conformément aux dispositions de l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes, le rapport financier pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2021, sera déposé lors d'une séance l'extraordinaire du Conseil qui se tiendra le lundi 13 juin 2022 à compter de 18h30, dans la salle du Conseil, située au 124 rue Greenshields à Val-des-Sources.

Donné à Val-des-Sources, ce 6 juin 2022



Me Marie-Christine Fraser, greffière